



Amende pour stationnement

Par **Line65**, le **04/06/2016** à **19:12**

Bonjour

J'ai été verbalisée 135 € pour un arrêt "dépose passagers"

Je me suis arrêtée sur la voie qui longe les parkings "dépose passagers". En raison de vigipirate ces parkings sont fermés et je n'ai pas vu qu'il fallait aller plus loin.

Ca s'est passé à l'aéroport de Toulouse Blagnac.

Il y a des panneaux qui interdisent le stationnement mais pas l'arrêt.

Puis-je faire un recours

Merci beaucoup pour votre réponse

Line